

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DU PROJET ERGOHAIR

Date : vendredi 13 octobre 2017
Horaire : 9h00 – 12h00
Location : Hôtel Steinberger - Hambourg

01. Introduction

Prof. Albert Nienhaus souhaite la bienvenue à tous et également à Sonja Freitag qui parlera des coiffeurs, de leurs positions et des tâches spécifiques qu'ils accomplissent.

02. Enquête auprès des coiffeurs - tâches, positions et leur lien avec les troubles musculosquelettiques (TMS)

Docteur Sonja Freitag, German Social Accident Insurance for the Health and Welfare Services (BGW), Department for Occupational Medicine, Hazardous Substances and Public Health, Allemagne

Le docteur Freitag expliquera l'enquête menée par la BGW auprès des coiffeurs au regard des TMS.

Dans la première partie de l'enquête, nous avons analysé les activités effectuées par les coiffeurs, par exemple soulever la main, leur fréquence et leur durée. Quelle est la proportion de ces activités pendant les heures de travail ? Par exemple, la coupe prend 20 % du temps. Grâce à des vidéos et des photos, nous observons la position des coiffeurs pendant ces activités. Lors d'une seconde phase, nous utilisons le système de mesure CUELA, une sorte de pack qui effectue des mesures des mouvements de la partie supérieure du corps. Les mesures concernent principalement le dos, les coudes, les poignets et les épaules, mais aussi les jambes. L'appareil est sans fil, car il est important que le coiffeur reste libre de ses mouvements. Nous n'avons pas demandé à des clients classiques de contribuer à ces tests. En huit heures de mesures, vous obtenez 1 000 000 de données, ce qui est énorme, mais notre système peut l'enregistrer. Ensuite, nous pouvons visionner à nouveau les mouvements sur l'ordinateur. Il est difficile de voir l'activité exacte impliquée dans ces mouvements (coloration, lavage, coupe), nous combinons donc les images informatiques et les images réelles du coiffeur au travail en tenue.

Lors d'une seconde phase, nous effectuons l'évaluation ergonomique : quels sont les positions et/ou mouvements positifs et négatifs. Quels sont les mouvements facilement tolérés par le corps, qui ne l'abîment pas (vert), quels mouvements sont tolérés en fonction de la durée de l'exécution (jaune) et quels sont les mouvements ou positions négatifs (rouge). Si l'on observe ces statistiques en fonction du type d'activité (coupe, coloration, séchage, lavage) et de leur influence sur l'épaule, le coude, la main et le dos, on constate que de nombreux résultats sont dans le jaune. En regardant la fréquence des actions, nous observons qu'il s'agit presque toujours de mouvements répétés. Cette analyse est limitée, car nous n'avons observé qu'un seul coiffeur ayant des notions d'ergonomie.

Lors de la troisième phase de cette étude, nous avons interrogé plusieurs personnes par téléphone, ainsi que par le biais d'un questionnaire. Nous avons interrogé ces personnes quant aux problèmes survenus dans leur corps au cours des 12 derniers mois. Les zones du corps qui reviennent souvent sont le cou, le bas du dos, les épaules et le haut du dos. Si nous examinons les facteurs influents, nous constatons qu'il n'y a pas de corrélation avec l'IMC ou le travail en tant qu'indépendant. Les femmes ont un peu plus de risques de souffrir de problèmes de nuque. L'âge et le nombre d'années d'expérience jouent également un rôle, s'ils sont élevés, les risques de TMS sont plus importants. 13,4 % des personnes plus âgées ont déjà dû arrêter

temporairement leur travail ou réduire leurs heures en raison des douleurs dues aux TMS, ce qui est considérable.

Nous en sommes encore à la phase trois, nous analyserons les découvertes lors de la phase quatre. Nous examinerons les profils types de travail et de shift, et les évaluerons en termes d'ergonomie. Nous pouvons ainsi distinguer les séquences de mouvement physiologiques et non physiologiques, développer des mesures préventives et sensibiliser les coiffeurs à leurs mouvements non physiologiques.

Wolfgang Eder se réfère aux postures étranges que certains coiffeurs adoptent sur les photos (tenue du sèche-cheveux plus haut que le manche, près de l'embout, penché vers l'avant dans l'impossibilité de réaliser une coupe droite). Mme Freitag nous assure que ces photos ont été prises pendant le travail, mais dit que ces photos montrent effectivement de vrais coiffeurs dans leur travail quotidien. Nous devons nous pencher sur la réalité et non sur la façon dont les choses devraient être faites, car nous devons analyser la situation réelle. M. Coigné s'interroge sur la première photo d'une personne tenant un sèche-cheveux. Selon lui, il s'agit soit de mauvais coiffeurs, soit d'une attitude exagérée sur la photo. Il demande de ne pas donner de mauvais exemple, qui ne serait pas représentatif du secteur de la coiffure.

Mme Freitag déclare montrer la réalité de ce qui a été vu pendant le tournage. Effectivement, on remarque de mauvaises postures et des positions étranges à l'analyse. J. Minjollet nous dit que la position du sèche-cheveux peut être moins étrange que nous le pensons actuellement, puisque des études ont été réalisées avec des sèche-cheveux en isolant l'embout, en le prenant ainsi, le poignet est placé dans une position moins désagréable. Il en va de même pour certains ciseaux ergonomiques qui sont moins contraignants pour la main et pourraient éviter le syndrome du canal carpien. Mme Freitag déclare qu'ils n'ont pas encore travaillé avec ce type de matériel ergonomique, qui entraîne des postures différentes. Comme nous sommes à la première phase d'étude, nous réalisons l'énorme potentiel d'un travail plus ergonomique. Cependant, nous n'avons pas terminé nos études sur les résultats.

M. Coigné souligne également le fait que la posture du client peut aussi jouer un rôle dans l'ergonomie du coiffeur, afin que le coiffeur n'ait pas à se déplacer dans une position inappropriée. Il est également suggéré que certains coiffeurs se spécialisent dans une activité particulière (par exemple les couleurs, le lavage), une tâche très répétitive et qu'ils ne diversifient pas leurs mouvements, ce qui réduirait la probabilité de TMS. Mme Freitag souligne également la pression du temps qui pousse les coiffeurs à travailler trop rapidement et de manière moins ergonomique. En outre, le matériel ergonomique doit également être utilisé de manière réellement ergonomique.

03. Introduction aux ateliers

M. Rainer Rohr explique l'objectif des ateliers. Nous observons les résultats des études ainsi que les différences de législation ou de procédures des pays. Nous examinons également la décision de Bruxelles de prendre en main les TMS et les maladies de la peau, même si la Commission européenne déciderait de ne pas adopter cet accord. Ces discussions auront lieu en anglais. Le groupe est divisé en groupes plus petits qui abordent chacun un sujet.

04. Compte-rendu des ateliers

- Sujet n°1 :

Inventaire - Les résultats scientifiques donnés (fréquence des plaintes, flux de travail, charge biomécanique) concordent-ils avec les observations dans la pratique quotidienne ?

Le groupe a tenté de travailler dans une optique de solution.

Les présentations n'indiquaient pas la taille des coiffeurs. Les petits coiffeurs et les très grands coiffeurs risquent davantage de développer un risque de TMS.

Nous suggérons que l'ergonomie devrait être abordée principalement par les employeurs et les gestionnaires, y compris l'utilisation de matériel ergonomique. Lors de l'achat de nouveau matériel, il est important de porter une attention particulière à son ergonomie.

Pendant la formation, il convient de porter attention à la répétitivité. Nous n'avons pas besoin de spécialistes de la coloration, du lavage, etc. et nous voulons conserver la diversité des tâches afin d'éviter les répétitions et ainsi, les risques de TMS.

Dans le même temps, il convient de prêter attention aux maladies professionnelles pendant la formation. L'ergonomie doit être davantage mise en avant dans les écoles et les centres de formation. Nous avons également abordé le sujet du yoga pour les coiffeurs, qui a donné des résultats positifs. Nous pensons par exemple à une application yoga pour coiffeurs, qui peut les aider à trouver un meilleur équilibre de leur corps.

En outre, l'accent doit être mis sur la compétitivité et la qualité de la relation à l'ergonomie, ainsi que la manière dont l'ergonomie peut renforcer cette qualité. Prendre soin de soi, adapter sa posture et bien organiser son matériel permet d'améliorer la qualité. Pour rendre les sujets plus attrayants aux employés et aux employeurs, nous pouvons certainement mettre cet argument en avant.

L'aspect commercial reste important pour les employeurs. Il est important de l'associer à l'ergonomie, car il peut limiter les (congs) maladies.

Nous nous sommes demandé si l'on pouvait développer d'autres produits pour travailler de manière ergonomique. Même les fauteuils ergonomiques peuvent encore être optimisés. Nous pensons à une certification pour le matériel ergonomique. Nous avons besoin d'un institut pour évaluer l'aspect ergonomique de ce matériel objectivement et avec neutralité. Cela faciliterait son achat par les employeurs.

- Sujet n°2 :

Mise en œuvre de l'accord - (Convention-cadre européenne pour la protection de la santé et de la sécurité au travail dans le secteur de la coiffure)

- Comment le contenu de l'article 5 - Lieux de travail ergonomiques peut-il être mis en œuvre dans la pratique quotidienne ?
- Les pays de l'UE ont-ils de l'expérience dans la prévention des TMS ? Connaît-on des concepts de prévention pour d'autres plaintes ou troubles dans le secteur de la coiffure (ex., protection de la peau) qui pourraient être également utilisés pour la prévention des TMS ?

La question se pose de savoir quelles sont les normes dans les autres pays. Il est entendu que nous avons besoin de normes européennes globales.

Aux Pays-Bas, il existe un dépliant destiné aux employeurs qui souhaitent modifier leur matériel.

Il convient de garder l'aspect pratique pour le coiffeur. Par exemple, les gants. Les coiffeurs se voient souvent dans le miroir. Une pause est prévue toutes les deux heures. Le médecin d'entreprise et le client doivent être informés de la sécurité et de l'ergonomie pour les coiffeurs. Pour le client, cela signifie qu'il réalise qu'il est face à un bon coiffeur. L'importance d'impliquer le client est souvent revenue dans la discussion.

Aux Pays-Bas, les employeurs comme les employés sont accordés sur certaines normes importantes pour tous.

Nous devrions conserver le principe KIS : Keep it simple.

Nienhaus se demande s'il existe aux Pays-Bas une brochure ou des fabricants de meubles spécialisés ayant des directives pour proposer aux coiffeurs un équipement correct. En Belgique, il existe déjà une affiche reprenant les directives de sécurité dans un salon de coiffure, elle est mise à la disposition du secteur. Il est possible de la consulter librement sur le site web Coiffure.org (www.coiffure.org).

Pour les personnes à mobilité réduite, des travaux sont en cours pour rendre les salons de coiffure plus accessibles.

- Sujet n°3 :

Réglementation en matière de santé et de sécurité - Des systèmes ou des modèles existent-ils déjà dans les différents pays pour garantir des réglementations en matière de santé et de sécurité (en mettant l'accent sur les TMS) ?

- Quelles sont les exigences spécifiques dans les PME ?
- Comment la santé et la sécurité sont-elles intégrées dans la formation et l'enseignement ? Comment la prévention des TMS est-elle mise en oeuvre dans les programmes de formation et les examens ? Dans le cas où rien n'a encore été prévu, comment devrait être abordé un tel concept de formation (citez les points essentiels) ?

Le Dr Theodorakis simplifiera le système existant dans les différents pays au sein de son petit groupe de travail. En France, il existe généralement une formation de deux ans pour la base. Par la suite, il y a une formation complémentaire de deux ans pour pouvoir travailler de manière autonome et avec des produits chimiques. Elle aborde les aspects théoriques et pratiques. La santé et la sécurité (y compris en matière de TMS) sont légiférées au niveau national et ensuite mises en oeuvre par les secteurs eux-mêmes pendant la formation et sur le lieu de travail.

En Croatie, la formation pour devenir coiffeur dure 3 ans. Vous pouvez ensuite exercer le métier. Il faut avoir deux ans d'expérience pour pouvoir ouvrir un salon. La sécurité et la santé font partie de la formation. Dans la pratique, malheureusement, l'accompagnement n'est pas aussi bon. Travaillent-ils donc bien ? Il existe un système pour l'apprendre, mais la mise en application est moins suivie.

En Italie, la formation est de deux ans et il faut deux ans d'expérience pour ouvrir son salon (plus d'examen à passer, donc). En Italie, les régions disposent également d'une grande autonomie, de sorte que la législation et la mise en oeuvre de la sécurité et de la santé diffèrent d'une région à l'autre.

En Finlande, la formation est de trois ans, avec une année de pratique pendant laquelle le stage est organisé et cherché par l'école. La santé et la sécurité font partie de la formation, mais l'on fait appel à des médecins et des pharmaciens pour le travail avec les produits cosmétiques. Des experts des TMS sont embauchés, contrairement aux autres pays cités.

Exigences spécifiques pour les PME

En France, des conseils sont particulièrement nécessaires pour la mise en œuvre de l'ergonomie dans les petites entreprises. La sécurité sociale, du moins la partie liée aux maladies, peut fournir des subventions lorsqu'un salon de coiffure est réaménagé. Le système fonctionnait bien, mais il est impossible de continuer à la financer à l'heure actuelle, faute de fonds.

En Croatie, tout dépend si l'on veut devenir employé ou employeur. Les employés doivent régler une formalité (papier-remplissage en papier) plutôt que de suivre une véritable formation en santé et sécurité au travail. L'outil OiRA doit être utilisé. La survie de ces entreprises prime sur la santé et la sécurité.

L'Italie dispose d'un organe de coordination qui constitue une bonne plate-forme de consultation (régions, niveaux nationaux et différents partenaires). L'industrie aide bien les entreprises, mais il n'y a pas de soutien financier comme en France. Nous étudions actuellement la possibilité d'y parvenir.

La Finlande apporte une approche très intéressante à divers égards. Il y a une intervention financière lors de l'achat d'équipements ergonomiques, et ce pour toutes les PME, pas seulement pour les salons de coiffure. Au niveau national, chaque secteur a donc droit à un soutien financier pour l'achat d'équipements ergonomiques.

La Finlande possède un service de santé sociale national. Si le diagnostic de TMS indique une maladie contractée par la profession, l'employeur récupérera 60 % des frais, et 50 % si elle est due aux conditions de travail.

- Sujet n°4 :

Stratégie européenne de prévention des TMS ? - Une stratégie globale de prévention est-elle raisonnable et réalisable ?

- Quels sont les points essentiels d'une telle stratégie ?
- Qui est visé par cette stratégie et quelles institutions peuvent être impliquées dans la mise en œuvre d'une telle stratégie ? (multiplicateurs, coiffeurs, organisations d'employeurs, enseignants, instituts de formation, associations professionnelles, assureurs).
- Quelles ressources et quels médias ciblés peuvent être utilisés pour informer sur les problèmes et les opportunités d'une prévention et les expliquer ?
- Doit-on donner des recommandations spécifiques pour l'achat/la conception d'appareils électroménagers, de meubles et de matériel (notamment le nom du

fabricant et du modèle) ? L'introduction d'un certificat/label pour les équipements ergonomiques serait-elle envisageable ?

Nous pensons que la prévention doit se faire auprès des étudiants et des élèves. Il est plus facile d'apprendre sur le sujet que de changer les mauvaises habitudes par la suite. Par ailleurs, le superviseur de stage du salon devrait suivre une formation en ergonomie. Nous avons également parlé du matériel qui peut encore s'améliorer en termes d'ergonomie, ainsi que de son utilisation correcte qu'il convient d'apprendre aux coiffeurs.

Nous sommes tous d'accord pour dire que, puisqu'il s'agit d'un secteur créatif et orienté vers la beauté, nous voulons tous avoir une bonne image et nous concentrer moins sur la santé. Nous pensons aussi aux médias sociaux et à une application qui permet de diffuser des vidéos (coiffeurs adaptés visuellement, pas par écrit). Il est important de savoir qu'il faut également mener une vie privée saine.

Philippe s'interroge sur l'utilisation constante des médias sociaux, étant donné que des études ont démontré qu'elles étaient néfastes pour le mode de vie. L'alimentation est importante.

05. Recommandations et conclusions

F. Laurent va essayer de formuler les conclusions et des recommandations.

- nous disposons de suffisamment d'études scientifiques pour démontrer le problème des TMS dans notre secteur. Les chiffres et les statistiques doivent être complétés par le nombre de travailleurs qui ont malheureusement dû quitter le secteur pour cette raison.
 - Il s'agit principalement des membres supérieurs : haut et bas du dos, épaules, cou, bras, mains, poignets.
 - Il faut aussi tenir compte du processus de vieillissement qui entraîne la détérioration de l'état du corps.
 - Les employés qui en souffrent et quittent le secteur (temporairement) (ex. congé maladie) coûtent cher à la collectivité et à l'employeur.
 - La conscience d'un problème ne se traduit pas immédiatement par un changement de comportement. La politique de prévention est indispensable.
 - Où et comment mettre en œuvre la politique de prévention ?
 - dans tous les centres de formation (écoles, formation continue, à n'importe quel moment de la carrière).
 - elle doit être concrète et pratique (visuellement, se traduire dans la pratique). La théorie ne suffit pas. Elle doit être montrée dans un environnement réel.
 - il faut apprendre à analyser son propre corps et adapter sa posture.
 - l'alimentation doit certainement être abordée dans la politique de prévention des centres de formation. Il convient de souligner l'importance d'une vie saine, indépendamment du métier ! Un sommeil suffisant, une bonne nutrition et une bonne forme physique contribuent à la prévention des TMS.
 - la prévention doit également être assurée en salon auprès des stagiaires, des salariés, des employeurs et des indépendants (différents publics).
 - L'employeur constitue un élément essentiel de la politique de prévention. Les positions, le nombre de pauses, le tout dans un environnement de travail structuré et bien préparé.
 - Du matériel ergonomique doit être disponible. Afin de déterminer ce qui est ergonomique, nous pouvons suivre des directives générales sur cette question (il existe des normes à ce sujet aux Pays-Bas, la France donne une définition de l'évier ergonomique, la Finlande possède également des normes).
- A l'atelier de Paris, nous devons élaborer des normes et des standards pour le matériel. C'est un objectif ambitieux, et peut-être impossible à réaliser pour tous les types de matériel, mais nous

essayons d'y parvenir pour certains. Pour ce faire, nous devons recueillir des données et élaborer des propositions. Ce séminaire doit être préparé par les participants.

Le matériel ergonomique doit permettre d'éviter les postures inadaptées (bras plus hauts que les épaules, dos courbé).

- Il existe différents facteurs de TMS. Le stress constitue un facteur important, il est présent en salon. Un environnement de travail agréable, un environnement de travail sain et une alimentation saine réduisent le stress.

- Le rôle de l'employeur est très important dans la lutte contre les TMS. Il organise le travail, conseille et crée un environnement de travail potentiellement agréable.

Comment communiquons-nous ces constatations et recommandations ?

- Pas de discours normatif, ex. : Mettez des gants.

- La mise à disposition de documents est utile, mais pas suffisante.

- Répondre aux questions par téléphone s'est avéré peu utile.

- Les opérations uniques ne sont pas la solution. Elles ne changeront pas les comportements. Un suivi régulier devrait être effectué pour vérifier si le message a entraîné des changements.

- Il faut parler positivement ! C'est ainsi que nous obtiendrons les meilleurs résultats !

L'investissement dans le domaine de la prévention donne des résultats. Il faut partager les expériences.

- L'Université d'Hamburg va lancer un site web reprenant de la documentation sur les TMS.

Certains sites d'autres organismes sont utiles aussi. Lorenzo Munar nous a également conseillé de consulter l'Agence européenne de la santé en guise de documentation. Il s'est mis à notre disposition et a réitéré l'importance de l'OIRA.

Pour préparer l'atelier de Paris :

- Élaborer une proposition de normes de matériel (ergonomique)

- Proposer une forme de recommandation

Il demande aux Français de prévoir un cadre ergonomique, pour pouvoir prendre de bonnes notes. Il remercie les interprètes, les organisateurs et les participants et souhaite à Agnessa d'avoir un beau bébé, qui deviendra peut-être coiffeur.

06. Conclusion

A. Nienhaus remercie François pour son beau résumé. Il a demandé que l'évaluation soit achevée et soumise à la Commission européenne dans le rapport. Tout le monde est invité au lunch de 13h. Il souhaite à tout le monde un bon retour à la maison.

Stéphane Coigné est heureux de cette collaboration entre tant de partenaires différents. Parce que le métier de coiffeur est beau, mais difficile. Nous devons veiller à ce qu'ils puissent travailler en bonne santé, être heureux et gagner leur vie. Nous voulons une situation profitable à tous, tant à l'employé qu'à l'employeur, au le travailleur indépendant et au client.